

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Transition écologique
Transports

Direction générale de l'aviation civile

Décision du 7 mai 2021 portant délégation de signature du directeur général de l'aviation civile en matière de titres exécutoires

NOR : TRAA2113691S

(Texte non paru au journal officiel)

Le directeur général de l'aviation civile,

Vu le code général des impôts, notamment ses articles 302 bis K, 1609 quater vicies et 1609 quater vicies A ;

Vu le décret du 6 mai 2005 modifié autorisant le directeur général de l'aviation civile à déléguer sa signature ;

Vu le décret du 16 septembre 2020 portant nomination du directeur général de l'aviation civile - M. CAZÉ (Damien) ;

Décide :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Borel (Marc), adjoint du directeur général de l'aviation civile, directeur du transport aérien, à Mme Dissler (Marie-claire), secrétaire générale de la direction générale de l'aviation civile, et à M. Gauci (Edouard), ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, adjoint à la secrétaire générale, à l'effet de signer, au nom du directeur général de l'aviation civile, les titres exécutoires d'un montant inférieur à un million d'euros et relatifs à la taxe de l'aviation civile, à la taxe de solidarité sur les billets d'avion, à la taxe d'aéroport et à la taxe sur les nuisances sonores aériennes.

Article 2

Délégation est donnée à M. Lidon (Jean-Marc), ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef du service de gestion des taxes aéroportuaires, et à M. Robert (Olivier), attaché principal d'administration de l'Etat, adjoint au chef du service de gestion des taxes aéroportuaires à l'effet de signer, les titres exécutoires d'un montant inférieur à un million d'euros et relatifs à la taxe de l'aviation civile, à la taxe de solidarité sur les billets d'avion, à la taxe d'aéroport et à la taxe sur les nuisances sonores aériennes.

Article 3

La présente décision sera publiée au *bulletin officiel* du ministère de la transition écologique.

Fait le 7 mai 2021

Le directeur général de l'aviation civile
D. Cazé